

jardinez  
Bio

## Maladies des rosiers CP Jardin

Fongicide naturel d'origine minérale, prêt à l'emploi, recommandé pour le traitement des parties aériennes des plantes d'intérieur, balcons, terrasses...

À utiliser en préventif et curatif sur les maladies suivantes :

- oïdium ou blanc, maladies des taches foliaires.

### Mode d'emploi :

- Bien agiter le flacon avant emploi.
- Dès l'apparition des maladies pulvériser à la limite du ruissellement. Éviter les fleurs.

- Insister sur les jeunes feuilles et les boutons, ne pas oublier l'envers des feuilles et les tiges, éviter par contre les fleurs ouvertes.

- Agir en fin de journée de préférence, éviter les heures de plein soleil et les périodes de forte chaleur.

- Renouveler l'opération après une pluie, sinon tous les 8/10 jours.

- Les plantes habituellement à l'intérieur seront sorties pour être pulvérisées.

- Après application, peut laisser momentanément un léger voile blanchâtre.

Nom homologué : MALADIES DES ROSIERS CPJ - AMM : 2010101

Détenteur AMM : CP Jardin, 59570 Bavay

Composition : soufre 0,588% m/m soit 5,88 g/l

Formulation : liquide prêt à l'emploi.

Type d'action : fongicide

Emploi autorisé dans les jardins

Précautions d'emploi :

P102 : Tenir hors de portée des enfants. P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P261 : Éviter de respirer les vapeurs, brouillards, aérosols. P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazolin-3(2H)-one : peut produire une réaction allergique. Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau les fonds de bidon non utilisés. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. P501 : Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale. En cas d'urgence appeler le 01 45 42 59 59.

**CRRAINT  
LE GEL**

N° lot : voir l'emballage.

Dose maximale d'emploi du produit :

1 L/10 m<sup>2</sup>

Nombre maximal d'application = 3 :

d'avril à octobre



jardinez  
Bio

**CP Jardin  
F-59570 Bavay**

Tél. : 03 27 67 75 81

Volume net  
**750 ml**



**BIDON  
ET SA  
GACHETTE**



Utilisable pour la  
culture biologique  
en application du  
RCE n°2018/848

221019

Réf. 2400

